

Titre de l'article :

Les nouveaux indicateurs de mesure de Bien-être et de niveau de vie

Résumé :

Le Bien-être d'un pays ou d'un individu suscite un véritable champ de recherche pour les économistes. Le PIB a été l'un des premiers indicateurs à évaluer ce bien-être. Cependant, de nombreuses critiques lui ont été attribuées donnant naissance à d'autres instruments d'évaluations. Par ailleurs, aucun indicateur n'a été parfait du point de vue économique, social et environnemental en même temps. Néanmoins, l'étude de ces indicateurs apporte une meilleure appréciation des besoins des individus. Ainsi, l'objectif de cette communication est de ressortir les différents indicateurs de mesure de bien-être couvrant une multitude de dimensions qui assurent un niveau de développement soutenable.

Mots clés : bien-être, indicateurs, niveau de vie, multidimensionnelle.

ملخص:

إن رفاهية بلدا، أو بتعبير أدق رفاهية الفرد، تتطلب مجالا مهما من البحث من طرف الاقتصاديين. يعتبر الناتج المحلي الإجمالي أحد المؤشرات الأولية قييم هذه الرفاهية. وعلى الرغم من ذلك، فقد نسب إليه الكثير من الانتقادات مما أدى إلى ظهور مؤشرات تقييم جديدة. علاوة على ذلك، لا يوجد أي مؤشر مثاليا ومرضيا من الناحية الاقتصادية والاجتماعية والبيئية في نفس الوقت. ومع ذلك، فإن دراسة هذه المؤشرات توفر تقديرا أفضل لاحتياجات الأفراد. وبالتالي، فإن الغرض من هذا المقال هو تسليط الضوء على مختلف مؤشرات الرفاهية ومستوى المعيشة التي تغطي العديد من الأبعاد التي تضمن مستوى مستدام من التنمية. الكلمات المفتاحية: الرفاهية، المؤشرات، مستوى المعيشة، متعدد الأبعاد.

Introduction :

Depuis quelques années, le thème de l'insuffisance du PIB comme indicateur exclusif de richesse et de « bonne santé » d'une société fait l'objet d'un début de débat public. Au niveau national et international, le besoin grandit d'un instrument de mesure qui refléterait davantage l'évolution du bien-être collectif. Ce critère de croissance économique et comme outil des comparaisons internationales, au centre des jugements de progrès, fait l'objet de plusieurs controverses, issus de l'opinion publique.

La banalité de l'expression que l'argent ne fait pas le bonheur nous amène à s'interroger de ce que signifie réellement le bien-être et comment il faudrait s'y prendre pour le mesurer avec plus

d'acuité, tout en tenant compte de l'incontournable multi-dimensionnalité d'une mesure de bien-être, et de son caractère conventionnel.

A ce propos, de nombreuses initiatives ont émergé sous l'impulsion des organisations internationales, en particulier du PNUD (programme des Nations Unies pour le développement), en vue de concevoir de nouveaux indicateurs de développement, de richesse, de progrès social ou socio-économique. Envisagés dans les cas les plus radicaux comme substituts au PIB, la plupart des indicateurs synthétiques qui peuvent être recensés ont plutôt pour ambition de le compléter, en s'appuyant sur la triple dimension d'un développement durable ou soutenable : dimension économique, dimension environnementale et dimension sociale.

1. La notion de bien être : définitions et soubassements théoriques :

Les écrits de Jeremy Bentham (1908) sont l'origine de l'économie du bien-être. Cette branche de la théorie vise de déterminer la meilleure allocation de ressources pour assurer une meilleure distribution de revenus entre les membres de la société.

Dès lors, le bien être porte sur l'état de la santé, plaisir, réalisation de soi et l'harmonie avec soi et l'autre. En effet, René Dubos met la santé au cœur du concept du bien-être. Alors que l'utilitarisme définit le bien-être comme « la combinaison de plaisirs et de l'absence de peine et prône ainsi la maximisation du bien-être général ».

Autrement dit, le bien être est l'ensemble des facteurs dont une personne a besoin pour jouir d'une bonne qualité de vie. Ces facteurs l'aident donc à jouir d'une existence tranquille et d'un état de satisfaction.

La littérature regroupe quatre types de bien-être : le bien-être social, le bien-être physique, le bien-être dans le développement personnel et la spiritualité et le bien-être économique.

Selon Pigou (1908), le bien-être économique désigne « tout accroissement de la somme disponible des biens économiques va dans le sens d'une augmentation du bien-être ».¹

1.1.1. La théorie économique du bien-être :

Arthur Cecil Pigou dans son ouvrage « The Economics of Welfare », publié en 1908, a considéré le bien être comme une théorie générale de la politique économique et qui vise à étudier les problèmes sociaux tel que la richesse et la pauvreté.

La théorie économique du bien-être de Pigou se subdivise en deux axes ; le premier suggère que l'augmentation de la somme des biens disponibles fait accroître le niveau du bien être dans la société.

Alors que la seconde repose sur le principe de distribution de richesse. En effet, le transfert de richesse des plus riches aux plus pauvres qui favorise la production va dans le sens d'augmenter le bien être.²

1.2. La démarche normative du bien-être :

Le bien-être est une dimension de pauvreté de sorte que l'augmentation de ce dernier entraîne une détérioration du premier. En effet, la mesure de la pauvreté nécessite la compréhension du bien-être social.

La définition de la pauvreté se focalise sur deux termes : l'amélioration ou la détérioration de la situation de l'individu. Cette vision donne un jugement de valeur (approche éthique) du bien être car elle analyse ce qui est bon pour l'individu et ignore le jugement des faits.

« L'optimalité au sens de Pareto » est parmi les modèles les moins critiqués dans l'économie du bien-être. Pareto suppose « l'existence d'une fonction d'utilité pour chaque individu, ayant pour vocation de représenter les préférences de ce dernier, observable sur la base de ses choix. Un état social est optimal au sens de Pareto si l'utilité d'au moins un individu dans la société est supérieur, dans cet état, à celle qu'il aurait dans n'importe quel autre état réalisable, et que l'utilité d'aucun individu n'y est inférieure. ».³

1.3. Les mesures de bien-être : les mesures de bien-être consistent en l'évaluation d'indicateurs économiques, sociaux, environnementaux et multidimensionnels.

1.3.1. Les indicateurs économiques : se réfèrent au Produit Intérieur Brut et son impact sur la détermination du bien-être et le niveau de vie d'un pays.

1.3.2. Produit Intérieur Brut(PIB) :Le PIB a été créé aux Etats-Unis dans les années 30 et généralisé dans les pays de l'Europe après la seconde guerre mondiale. Le PIB a été conçu afin d'évaluer la production marchande d'une économie, **il permet de mesurer l'enrichissement ou l'appauvrissement à travers la valeur monétaires des biens et services produit par un pays dans une durée donnée généralement une année.**⁴

Selon les estimations de 2017 de la Banque Mondiale, les trois pays les plus riches en fonction de leur PIB sont : les Etats-Unis avec 19,390, la Chine avec 12, 237 et le Japon avec 4,872 milliards de dollars.⁵

1.3.3. Les limites du PIB :⁶

- Le PIB sous-estime la valeur de certaines activités comme la production non marchande. Le PIB repose que sur la production marchande, il repose que sur une approche

monétaire « unidimensionnelle ». La production non marchande n'est pas mesurée par le PIB tel que l'éducation, la santé...etc.

- Le PIB ne permet pas de bien prendre en compte les externalités ;
- Le PIB mesure mal le bien être dont la mesure où il masque les inégalités internes du pays ;
- Le bien-être, est une notion subjective ;
- Le PIB est un indicateur quantitatif basé uniquement sur le prix.

Par conséquent, il va comptabiliser positivement des activités qui n'améliorent en aucun cas le bien-être de tous. De ce fait, la variation du PIB peut affecter du point de vue négatif le bien-être comme :⁷

- Le passage d'une production non marchande à une production marchande peut augmenter le PIB tout en dégradant le bien-être du pays ;
- La hausse du PIB peut provoquer l'augmentation de toute sorte d'inégalités atteignant le bien-être ;
- Le calcul du PIB contient même les catastrophes écologiques et naturelles provoquant un faible ou très peu de bien-être ;

Suite à ses limites d'autres indicateurs ont émergé dans le but de mesurer le bien être mais aussi le faire durer à long terme.

1.4. Les indicateurs sociaux : consiste en l'évaluation de l'ISS, le BIP 40, l'IBM et l'IPS

1.4.1. L'indice de santé sociale (ISS):

Les questions d'inégalité et de pauvreté jouent un rôle crucial dans l'appréciation de niveaux de vie dans une société, ceux qui ont poussé les chercheurs à construire des indicateurs du bien-être qui s'intéressent aux pathologies sociales. A ce propos, Marc et Marjorie-Luisa Miringoff (1980) ont élaboré l'indice de santé sociale (ISS) qui a connu une grande notoriété par la suite et notamment en 1966 après la publication de l'ouvrage de Miringoff, il a été appliqué pour estimer le bien être au Canada et dans l'Etat de Connecticut avec quelques adaptations. L'ISS est un indicateur composite social, il constitue une version de PIB ajusté à l'évolution de progrès. Il est composé par seize (16) variables dont chacune prend des valeurs comprises entre 0 et 100 regroupées en cinq catégories d'âges.⁸

Le tableau suivant donne un aperçu sur les éléments constitutifs de cet indicateur :

Tableau N° 1 : les différentes variables de l'ISS

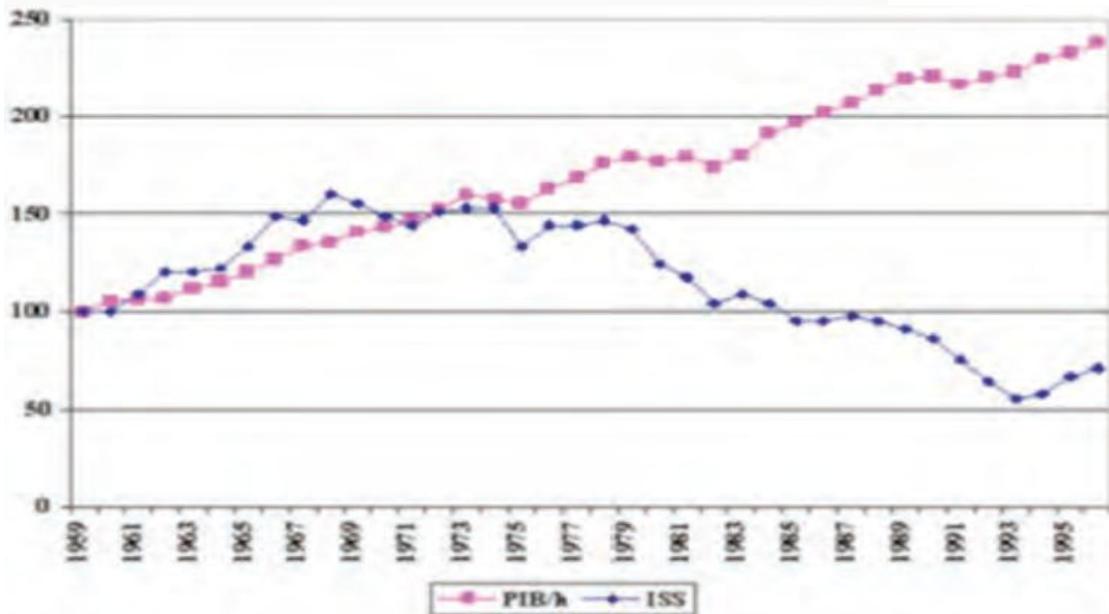
Enfant	Jeunes	Adultes	Agés	Tous les âges
Mortalité infantile ;	Suicide des jeunes ; Usage de drogues ;	Chômage Salaire	Pauvreté des plus de 65 ans ;	Délits violents ; Accidents de la route

Maltraitance des Enfants ; Pauvreté infantile.	Abandons d'études Universitaires ; Mères adolescentes.	hebdomadaire Moyen ; Couverture par l'assurance maladie.	Espérance de vie à 65 ans.	Mortels liés à l'alcool ; Accès à un logement à Un prix abordable ; Inégalités de revenu.
---------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------	----------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------

Source : DEFEYT P. (2004). Le social et l'environnement : des indicateurs alternatifs au PIB. Institut pour un développement durable. P 3.

Pour montrer l'importance de ce nouvel indicateur et la faiblesse de PIB à la véritable concrétisation de la réalité, l'auteur américain Miringoff (1966) a étudié l'évolution de ces deux indicateurs de 1959 à 1995 dans le cas des Etats-Unis.

Graphique N°1 : l'évolution du PIB et de l'ISS dans les Etats-Unis (1959-1995)



Source : AUDIAR. (Décembre 2016). Op. Cit. P. 74.

Nous remarquons qu'avant 1973, le PIB et l'ISS ont évolué dans le même sens. Cependant, à partir de 1973, le PIB a continué de progresser alors que l'ISS n'a cessé de baisser puis il a stagné. Ce résultat confirme que l'accroissement de la richesse matérielle ne reflète pas nécessairement l'amélioration de bien-être social.⁹

1.4.2. Le BIP 40 (baromètre des inégalités et de la pauvreté) :

Cet indicateur a été créé en 1995 par les chercheurs de Réseau d'Alerte sur les Inégalité (RAI). Ce dernier regroupe des chercheurs, des syndicalistes et des militants associatifs.

Son appellation a été proposée par un journaliste lors d'une journée d'étude du RAI. Il s'est interrogé sur la possibilité de faire référence à l'indice boursier CAC 40 pour créer un indicateur de pauvreté et des inégalités. Le BIP 40 vise à analyser les politiques publiques afin de faire un diagnostic sur celles qui ont aggravé le degré de la pauvreté et de l'exclusion en France.

Le calcul de BIP 40 a été inspiré de la méthode de PNUD dans le calcul de l'IDH ; la seule différence entre les deux est qu'au lieu de trois (03) variables, le RAI a pris en compte six indices : le salaire et les revenus, le chômage et l'emploi, le logement, l'éducation, la santé et la justice. La pondération des deux premiers domaines est de 25% pour chacun et 12,5% pour le reste.

La question du régionalisme de cet indicateur est la source des critiques qui l'ont été attribué. En effet, cet indicateur ne traite que le cas français, et puis le choix de pondération des ses composants est nettement subjectif, ce qui réduit la fiabilité de ses résultats.

1.4.3. Indice de Bonheur Mondial « IBM » :

Le rapport sur le bonheur organisé par l'ONU a débuté en 2012, annuellement il classe les pays selon leur bonheur en se basant sur les critères suivants : paix et sécurité ; liberté, démocratie, droits de la personne humaine ; qualité de vie ; Recherche, formation, information, communication et culture. L'indice de bonheur mondial est une extension et un complément de de l'IDH dans la mesure où il prend en compte 40 statistiques faisant parties des critères précédents afin d'évaluer le bonheur mondial non prise en charge par le PIB ou l'IDH.¹⁰

En 2018, l'Etat possédant un indice de bonheur élevé au monde est la Finlande suivi par la Norvège qui était classée en première position l'année précédente et le Danemark. Les Etats ayant un indice de bonheur très faible sont: Burundi, Centre Afrique et le Soudan du Sud.¹¹

1.4.4. L'indice de Progrès Social (IPS) :

Cet indice a été développé progressivement à partir de 2013, il permet de mesurer la croissance d'un pays d'une manière non économique, C'est-à-dire, de le mesurer du point de vue social. Cet indice est un outil complémentaire au PIB. L'IPS mesure le bien-être humain et le progrès social à travers 50 indicateurs distincts.¹²

L'IPS est calculé à partir de trois dimensions et 12 sous-dimensions on retrouve parmi elle : la

satisfaction des besoins de base des individus (nourriture, logement, sécurité, etc.), les fondements du bien-être (accès à l'information, santé, etc.) et les opportunités de développement et d'intégration dans une société.¹³

En 2018, l'IPS, évaluait 146 sur 51 indicateurs représentant 98% de la population mondiale. Selon les estimations de l'IPS de 2018, les pays marqués par un progrès social élevé sont : la Norvège, l'Islande le Danemark, la Suisse, le Danemark et la Finlande. Et les pays qui sont les plus faibles faces à cet indice sont : Centre-Afrique, le Tchad et l'Afghanistan.¹⁴

1.5. Les indicateurs environnementaux : consiste à l'évaluation du bien-être en prenant en compte l'aspect écologique

1.5.1. L'empreinte écologique (EE) : Elle est parmi les indicateurs qui ne touchent que l'aspect environnemental, elle mesure le degré d'utilisation de la nature par les êtres humains à des fins de production et de consommation matérielle. L'idée principale de cet indicateur suppose que l'usage de ressources naturelles quelques soit renouvelables ou bien non renouvelables doit être rationnel pour éviter l'épuisement de capital naturel.¹⁵

L'OCDE définit l'empreinte écologique comme : « est une mesure de la superficie biologique nécessaire pour satisfaire les « besoins » d'une population humaine donnée ». Cet indicateur proposé par Wackernagel et Rees en 1997 vise à sensibiliser les décideurs politiques et l'opinion publique de l'importance de développement durable.

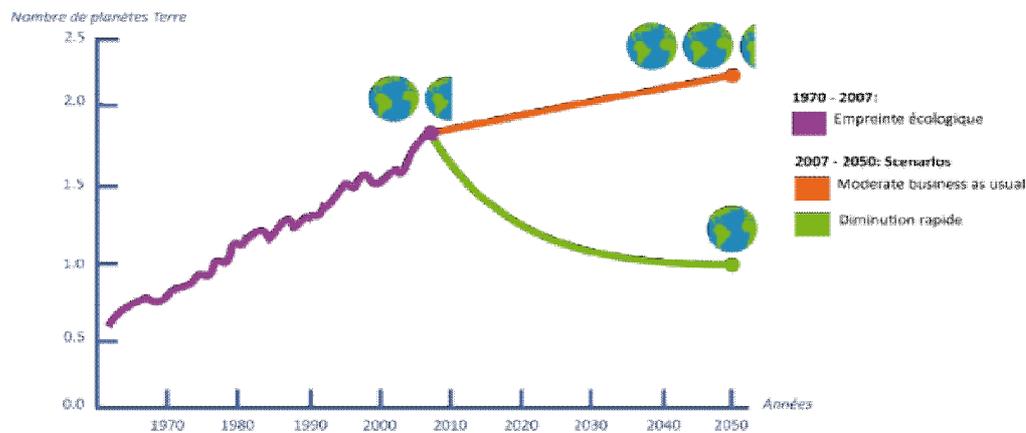
1.5.2. Mode de calcul : une somme pondérée de consommation

Le WWF (2004) définit l'EE d'un pays comme « la surface totale nécessaire à la production de la nourriture qu'il consomme, à l'absorption des déchets provenant de sa consommation d'énergie et à son infrastructure ».

L'empreinte écologique peut être estimée en unités de surfaces ou en nombre de planète. Mesurée par le calcul des hectares des superficies utilisées (hectare global), l'EE prend en compte les surfaces suivantes : La surface d'espaces bâtis, la superficie des terres nécessaires, La surface de forêts nécessaire pour la production, la surface de pâturage, la superficie forestière nécessaire de planter et Les superficies occupées par les retenues d'eau nécessaires à la production d'électricité consommée.¹⁶

$$EE_{pl} = EE_{ha} \times \text{Population} / \text{Surface productive totale}$$

Graphique N° 02 : Evolution de l'empreinte écologique de l'humanité (1970-2007) et (2007-2050)



Source : université virtuelle Environnement et Développement Durable. (2012). L'Ecoconception et ses outils.

D'après les études des Nations Unies, les êtres humains utilisent l'équivalent de 1,3 de planète chaque année, ce qui montre que pour renouveler ce que l'humanité consomme par année, la terre a besoin d'une période d'une année et quatre (04) mois.

En effet, si nous ne changerons pas notre mode de consommation et si nous garderons le même rythme, d'ici 2050, nous aurons besoin de deux autres planète pour satisfaire notre besoin.¹⁷

1.6. Les indicateurs multidimensionnels: consiste à l'évaluation du bien-être en prenant en considération une multitude de dimensions et de variables

1.6.1. Indice de Développement Humain « IDH » :

Cet indice a été mis en place par l'économiste indien Amartya Sen qui stipulait que cet indice ne suffisait pas à décrire la situation économique et sociale dans laquelle se trouve un pays mais plutôt s'intéresser à la manière dont les richesses sont distribuées. Cet indice a vu le jour en 1990 par le « Projet des Nations Unis pour le Développement (PNUD) »¹⁸, il repose sur trois dimensions :¹⁹ et²⁰

-Le niveau de vie : mesuré par le revenu national brut « RNB », indice de revenu « Ir »;

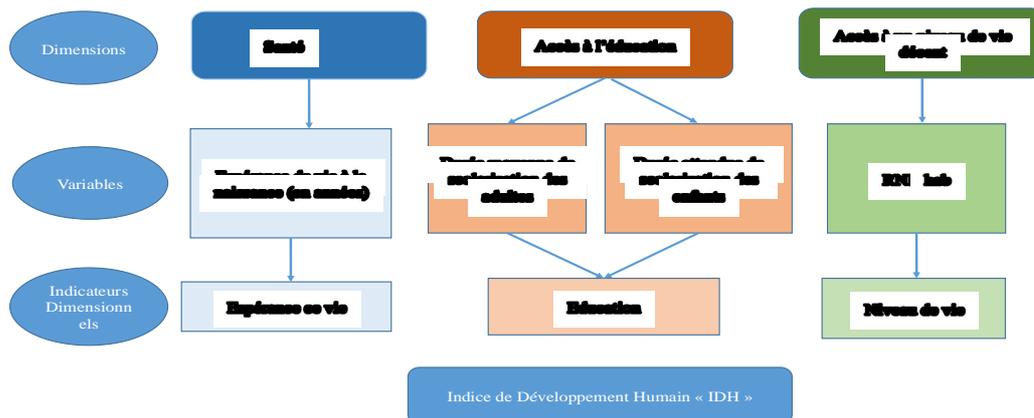
-**L'éducation** : l'indice de l'éducation « le » mesurée par la durée moyenne de scolarisation (taux brut de scolarisation « TBS ») et la durée attendue de scolarisations des adultes (taux brut d'alphabétisation « TBA »);

-**La santé** : mesurée par l'espérance de vie à la naissance « Is ».

La mise à jour du mode de calcul de l'IDH est : $IDH = \sqrt[3]{Is \times Ie \times Ir}$.²¹

La moyenne de ces indices se situant entre (0) et (1) démontre le niveau de développement du pays en matière de progrès humain. C'est-à-dire, Plus l'IDH se rapproche de 1 plus le pays est développé.²²

Graphique N°3 : l'Indice de Développement Humain (IDH)



Source : AUDIAR. (2016). Op. Cit. P.79.

« Les cinq pays en tête du classement selon l'IDH sont la Norvège (0,953), la Suisse (0,944), l'Australie (0,939), l'Irlande (0,938), et l'Allemagne (0,936) (tableau statistique 1). Les cinq derniers pays sont le Burundi (0,417), le Tchad (0,404), le Soudan du Sud (0,388), la République centrafricaine (0,367) et le Niger (0,354)».²³

De 1990 à 2017, la valeur de l'IDH global a connu un essor important. Qui est passé de 0,598 (1990) à 0,728 (2017) soit une hausse qui avoisine les 21,7% qui s'explique par ; hausses des revenus, études à long terme et une longévité plus importante.²⁴

Tableau N°2 : classement de quelques pays selon le PIB et l'IDH de l'année 2017

	PIB	IDH
Norvège	28	1
Suisse	20	2
Australie	13	3

Source : élaboration personnelle à partir du PNUD 2018 et de la Banque Mondiale 2017.

Nous remarquons que le classement des mêmes pays diffère d'un indice à un autre en raison de sa particularité. Même si le PIB de la Norvège est bas par rapport aux autres pays, son IDH est très élevé lui permettant d'être en première position.

Parmi les limites de l'IDH on retrouve :²⁵

-« Imperfections de certaines données aboutissant, pour quelques pays, à des résultats qui heurtent le bon sens ;

- Pondérations jugées « arbitraires » (en général le même poids pour chaque indice composant) pour obtenir les indicateurs synthétiques ;

-Préoccupations jugées « tiers-mondistes », rendant l'IDH peu apte à produire des écarts significatifs entre les pays riches (les 20 premiers dépassent tous la valeur 0,9 en 1999, alors que le maximum est 1) ».

1.6.2. Les indices complémentaires de l'IDH :

Suite à ses critiques en 2010, le PNUD a complété son IDH en proposant d'autres indices composite complémentaires afin de couvrir les dimensions manquantes du développement humain c'est-à-dire lorsque les inégalités sont élevées, comme l'IDHI l'Indice de Développement Humain ajusté aux Inégalités qui démontre la répartition du développement humain à l'intérieur des pays, l'IDG qui démontre l'Indice de Développement de Genre, l'IIG qui représente l'Indice d'Inégalité de Genre et l'IPM qui représente l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle.²⁶ Ces indices se résument comme suite :

IDHI (Indice de Développement Humain ajusté aux Inégalités) : il démontre la répartition du développement humain à l'intérieur du pays. L'IDHI et l'IDH sont égaux quand il existe une égalité parfaite entre les individus. Cependant, s'il existe une certaine inégalité dans la distribution de la santé, de l'éducation et des revenus, l'IDHI sera inférieur à l'IDH global ; plus l'écart est élevé plus les inégalités sont importantes.²⁷ Selon le rapport de PNUD de 2018, la valeur de l'IDH global pour

l'année 2017 est passée de 0,728 à 0,582 en raison de la prise en considération des inégalités entre les individus dans divers domaines. En d'autres termes, les inégalités ont entraîné une baisse de 20% de l'IDH global. Le domaine le plus touché par les inégalités est celui de revenus, ensuite, celui de l'éducation et pour finir celui de l'espérance de vie.²⁸ Les plus importantes inégalités causant des pertes colossales se trouvent dans les populations d'Afrique subsaharienne.²⁹

-IDG : mesure les différences d'IDH par sexe. Selon le rapport de PNUD de 2018, l'IDH moyen des femmes est de 0,705 comparé à celui des hommes qui est de 0,749, une différence de 5% entre les deux sexes. Cette différence est due au niveau inférieur des femmes du revenu et du niveau d'instruction. On retrouve un écart important entre les femmes et les hommes en Asie du sud (16,3%) et dans les Etats arabes (14,5%).³⁰

-IIG : cet indice met en évidence l'autonomisation des femmes. En relevant les inégalités touchant les femmes en matières de santé reproductive, d'éducation, de représentation politique et sur le marché de travail.³¹ Plus l'IIG est élevé plus les inégalités entre les deux sexes sont élevés. En 2007, l'IIG global a atteint 0,441 et il diffère d'une région à une autre ; Afrique subsaharienne (0,569), les Etats Arabes (0,531), les pas de l'OCDE (0,186).³²

-IPM : l'indice de pauvreté multidimensionnelle est calculé principalement pour les pays en voie de développement, il mesure d'autres aspects de la pauvreté que le revenu tel que ; l'accès à l'eau potable, à l'électricité, la malnutrition...etc. la désignation d'un ménage pauvre se définit par au moins l'inexistence de trois des critères précédents.³³

Le rapport de PNUD de 2018, classe les pays selon l'IPM en sachant que l'Afrique Sub-Saharienne est la plus touchée par la pauvreté suivie par l'Asie du Sud.³⁴

Les indices de développement humain (IDH, IDHI, IIG, IDG, IPM), ont un impact sur le classement des pays. En effet, dans la catégorie des pays qui ont un développement humain très élevé, la Suisse se classe en deuxième position. Cependant, le calcul de l'IDHI lui a fait perdre 4 places dans le classement, le calcul de l'IDG la classe dans le 2^{ème} groupe et le calcul de l'IIG démontre que la Suisse a été classée en première position. Ce qui veut que le classement d'un pays change d'un indice à un autre dans la mesure où les indicateurs changent et sont de plus en plus nombreux.³⁵

1.6.3. L'indicateur de bien-être économique (IBEE) :

Plusieurs économistes ont utilisé le revenu national pour mesurer le bien être d'une nation. Cependant, cet indicateur ne mesure pas le temps consacré pour le loisir ainsi la longévité ce qu'ils

s'avèrent cruciaux dans la détermination de niveau de vie et du bien-être. De plus, le PIB ne permet pas la comparaison de niveau du bien-être économique passé et le bien être actuel pour la même société. A ce propos, OSBERG et SHARPE (1985, 2002, 2006) ont proposé la construction d'un indicateur du bien-être économique (IBEE) fondé sur plusieurs indices : consommation, accumulation, inégalité et insécurité. Etant donné que la pondération attribuée à chaque indice varie d'un observateur à un autre.

Le recours à cet indicateur pour faire des comparaisons internationales du bien-être économique nécessite la disponibilité des données comparables sur le degré de pauvreté et les écarts de pauvreté pour tous les membres de la société, notamment les personnes âgées et les familles monoparentales. Toutefois, il existe un seul corpus international (*Luxembourg IncomeStudy*, « LIS ») qui fournit des données sur 14 pays (Allemagne, Australie, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Italie, Norvège, Pays-Bas, Royaume Uni et Suède).³⁶

Les quatre principaux composants de l'IBEE sont :

- **Flux effectifs de consommation par tête (valeur monétaire à prix constants) :** Ces flux incluent l'indice de progression de l'espérance de vie ainsi les niveaux de consommation des services gratuits rendus par le travail domestique et ceux issus des activités bénévoles. Autrement dit, elles comprennent la consommation de biens et services marchands, les flux réels de production domestique par habitant, les loisirs et autres biens et services non marchands.
- **L'accumulation des stocks de richesse productive :** Il est estimé par le stock de capital national physique net par tête. Ce composant prend en compte le stock de la recherche développement, les variations dans la valeur du patrimoine de ressources naturelles par tête et les variations de stock de capital humain. Ces derniers ainsi les coûts des émissions polluantes sont déduits de la dette extérieure nette par tête.
- **L'inégalité et la pauvreté économiques :** le calcul de cette dimension repose sur trois (03) éléments : le taux de pauvreté monétaire, une mesure de l'intensité de cette pauvreté et un indicateur d'inégalité de distribution.
- **La Sécurité économique :** elle tient compte les risques liés au chômage, aux maladies, liés aux familles monoparentales et à la pauvreté de personnes âgées.³⁷

L'OCDE a classé l'IBEE parmi les meilleurs indicateurs alternatifs de PIB pour mieux apprécier les niveaux de bien être des pays. Son importance notoire revient au fait qu'il tienne en compte les

différents aspects de l'économie qui influencent la vie des membres d'une société. A cet effet, ces composants permettent l'examen de l'efficacité des politiques publiques, ainsi ils mènent à renforcer le débat public citoyen pour une véritable appréciation du bien-être.³⁸

Les critiques qui ont été attribuées à l'IBEE sont à l'origine de la complexité de la corrélation entre croissance, accumulation, inégalité, pauvreté et sécurité, ce qui rend délicat la formulation des politiques publiques selon ces composants. A cela s'ajoute la faible pondération accordée à la dimension environnementale dans le calcul de l'IBEE.³⁹

1.6.4. L'indice de progrès véritable « IPV » :

De fait que le PIB ne mesure que le revenu global marchand d'une société, d'autres indicateurs ont apparu en prenant en considération les éléments que le PIB ignore tel que l'Indice de Progrès Véritable « IPV » (*Genuine Progress Index*). Cet indicateur mesure aussi les flux de revenus annuels mais il a été élaboré pour corriger les lacunes du PIB en incluant les bénéfices et les coûts sociaux et environnementaux d'une société. Autrement dit, cet indice mesure le niveau de détérioration de l'environnement.

L'IVP est une version améliorée de l'IBED, il a été développé en 1995 par Clifford Cobb. Cet indicateur mesure les éléments suivant :

- Le temps perdu dans le transport et dans le chômage qui réduit le temps de loisir ;
- La valeur de consommation de biens durables ;
- Les externalités négatives de la pollution de l'eau, de l'air, la perte des terres agricoles et des forêts.

Cet indice suppose qu'il existe un degré de substitution médiocre entre les stocks des capitaux, humain et naturel. À cet effet, l'épuisement des ressources naturelles ne pourrait pas être remplacé car elles fournissent des services auxquels aucune autre forme de capital ne peut se substituer.

L'estimation de cet indicateur repose sur quatre composants :

- **Les dépenses de consommation personnelles** : elles sont la première variable pour le calcul de l'IVP car elles sont la composante principale à la formation de PIB.

Cette composante concerne les dépenses supportées directement par les ménages. Elle comprend les dépenses de santé, d'éducation et de logement.

- **L'aménagement du territoire forestier** : Cet indice a été utilisé pour tester la durabilité et la bonne exploitation des forêts québécoises. Harvey Mead a mis l'accent sur l'importance de la prise en considération de l'aspect environnemental et social de secteur forestier.

- **Le travail non rémunéré** : Une autre composante entre dans le calcul de l'IPV est l'estimation de la valeur du travail non rémunéré. Elle comprend le travail domestique (cuisine, ménage, ...) et de l'activité bénévole. Cet élément joue un rôle très important dans l'appréciation de la réalité malgré qu'il ne soit pas comptabilisé par le PIB.

La valorisation de ce genre d'activités se fait par deux méthodes : la méthode de cout d'opportunité (coût d'option ou gain potentiel) et la méthode du coût de remplacement.

- **Les émissions de CO2** : Le calcul de l'indice de progrès véritable prend en considération les coûts des émissions de gaz à effet de serre qui constitue la cause principale de réchauffement climatique. Harvey Mead essaye d'apprécier les coûts des émissions supplémentaires du Québec que la planète ne peut pas supporter (qui dépasse la capacité d'absorption de l'atmosphère).⁴⁰

1.6.5. Indice de « vivre mieux » par l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) :

Cet indice a été lancé en mai 2011, il mesure le bien être des individus et les ménages plutôt qu'aux causes et moyens, il prend en considération les inégalités et il se base aussi sur les aspects objectifs et subjectifs du bien-être. Cette mesure se fait en fonction de l'importance accordée aux composantes utilisées.⁴¹

Cet indicateur compte 11 thèmes qui participe au bien-être : logement, revenu, travail, communauté, éducation, environnement, gouvernance, santé, bien-être ressenti, sécurité, conciliation travail et vie privée. L'OCDE s'était basé sur les recommandations de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social dite « Commission Stiglitz » prédisant dans son rapport de 2009, l'utilité d'utiliser des indicateurs autres que le PIB afin de mesurer la richesse et le développement d'un territoire.⁴²

Chaque thème représentant le bien-être dépend d'un ou plusieurs indicateurs afin de l'évaluer. Par exemple la qualité de l'environnement dépend de l'indicateur de satisfaction de la qualité de l'eau mais aussi l'exposition annuelle à la pollution de l'air.⁴³

Selon le rapport de l'OCDE de 2018, l'indicateur de bien-être actuel est subdivisé en deux : d'un côté, les conditions matérielles telle que : le revenu et le patrimoine qui classe sur les 10 indicateurs cités dans ce rapport la Norvège, le Canada et Les Etats-Unis en tête de liste et d'un autre côté, la qualité de vie telle que : la santé et l'éducation qui classe les 15 indicateurs cités aussi dans le même rapport la Norvège, L'Islande, la Suède, la Suisse en tête de liste aussi. De ce fait, les indicateurs

de bien-être actuel de l'OCDE classe la Norvège parmi les meilleurs concernant le bien-être des individus.⁴⁴

1.6.6. Le Happy Planet Index (HPI):

Il a été introduit en 2006 par la New Economic Foundation, il représente l'un des indicateurs les plus récents pour les pays. Le HPI est une mesure du bien-être durable pour tous et d'impact environnemental. C'est-à-dire, il démontre avec quelle efficacité l'utilisation de ressources naturelles peut affecter le bien-être et l'espérance de vie des individus de différents pays.⁴⁵

Cet indice dépend de trois variables:⁴⁶

- **L'espérance de vie à la naissance** : exprime le taux de mortalité par âge au moment de la naissance utiliser aussi pour évaluer le niveau de santé dans un pays ;
- **Bien-être expérimenté** : représente le niveau moyen de bien-être de la population en se basant sur les notes attribuées par cette population. Cette notation est entre 0 (conditions de vie médiocres) et 10 (conditions de vie optimales).
- **Empreinte écologique** : cet indice mesure la superficie de terre nécessaire pour un individu pour soutenir un modèle de consommation d'un pays. C'est-à-dire, l'impact moyen qu'un individu a sur l'environnement. En d'autres termes, Il mesure la quantité de terres nécessaire pour les habitudes de consommation d'un pays.

On calcule le Happy Planet Index suivant cette formule:⁴⁷

$$\text{HPI} = \frac{\text{bien-être expérimenté} \times \text{espérance de vie}}{\text{Empreinte écologique}}$$

De ce fait, cet indicateur explique en un chiffre l'idée d'une vie longue et jugée satisfaisante dans le respect des grands équilibres écologiques.

*« Il ne dévoile pas quel est le pays le plus heureux dans le monde mais montre l'efficacité relative avec laquelle les nations transforment la planète en ressources naturelles pour une vie heureuse de leurs citoyens. Ainsi, le pays en tête du classement n'a pas les habitants les plus heureux mais les habitants dont le bonheur coûte proportionnellement moins cher à la planète ».*⁴⁸

Selon le rapport de « The Happy Planet Index 2016 » les pays ayant un indice élevé de HPI sont : Costa Rica, Mexico et Colombia bien loin des trois derniers qui sont : Togo, Luxembourg et Tchad. Cela s'explique par la capacité de maintenir un bien-être durable pour tous par les pays d'Amérique latine et la région d'Asie-Pacifique que par les pays occidentaux tel est le cas de la Norvège qui est classée en 12^{ème} position.⁴⁹

Parmi les limites de HPI :⁵⁰

- Indicateur de bien-être prédéfini par pays ;
- Mesuré pour une période donnée ;
- Présentation à l'échelle nationale seulement.

Conclusion :

L'évolution des mesures de bien-être et de niveau de vie au cours de ces dernières années a connu un essor important. Cependant, aucune de ces mesures n'est exemptée de la moindre lacune, aucune ne peut procurer une satisfaction optimale à tout le monde. Toutes ces mesures de bien-être dites « indicateurs » ont un champ d'action limité traitant qu'une partie de l'évolution des conditions de vie.

Toutefois, l'étude de ces indicateurs démontre qu'au contraire de l'indice du PIB reposant seulement sur la richesse du pays pour évaluer son bien-être, les autres indicateurs se basent sur une multitudes d'indicateurs couvrant les différentes dimensions à travers les besoins des pays plus précisément des individus.

Néanmoins, ces indicateurs de bien-être ont du mal à combiner le côté économique, social et environnemental, dans des proportions et des méthodes différentes. Ce qui les amènent sur une longue période à des résultats différents.

En fin de compte, il n'y pas de consensus sur un indicateur de bien-être, qui certifie une satisfaction optimale et un bien-être au plus haut niveau. Mais tout simplement le choix des indicateurs, des composantes et des dimensions se fait en fonction des besoins d'un pays.

Bibliographie :

- AUDIAR. (2016), « Indicateurs de bien-être. États des lieux ». Décembre.
- Banque Mondiale. (2017). Disponible sur le site : https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/ny.gdp.mktp.cd?year_high_desc=true. Consulté en : septembre 2019.
- BOUDIS. M., HOMBIAT. A. (2013), « Outils pour la visualisation d'indicateur du bien-être », Analyse comparative, Construction et représentations du bien-être (CRBE), Grenoble. Décembre.
- **BRICE. M. (2013)**, « Evaluation du bien-être et de la pauvreté en économie : théorie normative et expérimentation », *Études caribéennes. N°24-25, Aout*.
- DIALGA. I. (2016), « L'Indice du Développement Humain ou l'indice monétaire de développement ?

Evidences par l'Analyse en Composantes Principales », Workingpaper. HAL.

- GADREY. J., JANY-CATRICE. F. (2012), « Les nouveaux indicateurs de richesse ». Éd Paris, La Découverte.
- HALILIWEL. J-F. AI. (2018), «International Migration and World Happiness », World Happiness Report.
- Happy Planet Index. (2016), Happy Planet Index: Methods Paper.
- JABLONSKY. J. (2013), « Re-calculation of Happy Planet Index using dea models», Multiple Criteria Decision Making, Vol.8.
- JADOUL. E. (2015). « Les indicateurs complémentaires / alternatifs au PIB », Centre D'Éducation Populaire André GENOT (CEPAG).
- JANY-CATRICE. F., KAMPELMANN. S. (2007), « L'indicateur de bien-être économique : une application à la France », Revue française d'économie, Volume 22. N°1.
- LEDANT. J-P. (2005), « L'empreinte écologique : un indicateur de... quoi ? Institut pour un Développement Durable », Rennes : presses universitaires de Rennes, Novembre.
- MARIN. T. (2009-2010), « Du PIB à l'indice de progrès véritable : de nouveaux indicateurs pour une économie assimilant les limites de la planète », Mémoire professionnel, Institut d'économie et de management de Nantes – IAE université de Nantes.
- OCDE. (2012), « Comment va la vie ? 2011 : Mesurer le bien-être et le progrès », Editions OCDE, Paris.
- OCDE. (2013), « Comment va la vie ? Mesurer le bien-être », Ed OCDE, Paris.
- OCDE. (2016), « Comment va la vie ? Mesurer le bien-être », Ed OCDE, Paris.
- OCDE. (2018), « Comment va la vie ? Mesurer le bien-être », Ed OCDE, Paris.
- PELLETIER. G-R. (1978), « Théorie du bien-être et politique économique. L'actualité économique ». HEC Montréal, Volume. 54. N°1, janvier-mars.
- PNUD. (2010). « La vraie richesse des nations : les chemins du développement humain ». Edition du 20^e anniversaire du RDH.
- PNUD. (2016), « Rapport sur le développement humain: le développement pour tous », éd Communications Development Incorporated, USA.
- PNUD. (Mise à jour statistique 2018), « Indices et indicateurs du développement humain », Communications Development Incorporated, USA.
- SHARPE. A. (2003), « Débat sur l'Indice du bien-être économique », Travail et Emploi N° 93, Janvier.

- Social Progress Imperative. (2017), « Social Progress Index». Disponible sur le site : <https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/co/Documents/about-deloitte/Social-Progress-Index-2017.pdf> consulté en : septembre 2019.

The Happy Planet Index report. (2012), A global index of sustainable

¹Cadre théorique : La théorie du bien-être, institut numérique. <https://www.institut-numerique.org/23-cadre-theorique-la-theorie-du-bien-etre-52b153f032080> consulté en : janvier 2019.

²PELLETIER. G-R. (janvier-mars 1978). Théorie du bien-être et politique économique. L'actualité économique. HEC Montréal. Volume. 54. N°1. P. 59-64.

³BRICE. M. (Aout 2013). Evaluation du bien-être et de la pauvreté en économie : théorie normative et expérimentation. *Études caribéennes*.

⁴AUDIAR. (Décembre 2016). Indicateurs de bien-être. États des lieux. P. 36.

⁵ Banque Mondiale. (2017). Disponible sur le site : https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/ny.gdp.mktp.cd?year_high_desc=true consulté en : février 2019.

⁶ Op. Cit. p. 38-40.

⁷MARIN. T. (2009-2010). Du PIB à l'indice de progrès véritable : de nouveaux indicateurs pour une économie assimilant les limites de la planète. Mémoire professionnel. Institut d'économie et de management de Nantes – IAE université de Nantes. P.34.

⁸GADREY. J., JANY-CATRICE. F. (2012). Les nouveaux indicateurs de richesse. Éd Paris : La Découverte. P. 39.

⁹Ibid.

¹⁰pour plus de détails voir le lien suivant: <http://www.globeco.fr/indice-bonheur-mondial/bonheur-mondial-edition-2018>.

¹¹HALILIWEL. J-F. Al. (2018). International Migration and World Happiness. World Happiness Report. P.19-22.

¹²Social Progress Imperative. (2017). Social Progress Index. P. 2-7. Disponible sur le site :

<https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/co/Documents/about-deloitte/Social-Progress-Index-2017.pdf> consulté en : 2019.

¹³Social Progress Imperative. (2017). Op. Cit. P. 3.

¹⁴ Social Progress Imperative. (2018). Social Progress Index. P. 4-6. Disponible sur le site : <https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/ec/Documents/deloitte-analytics/Estudios/2018-Social-Progress-Index-brief.pdf> consulté en : février 2019.

¹⁵GADREY, J., JANY-CATRICEF (2012). Op. Cit. P. 5.

¹⁶LEDANT. J-P. (novembre 2005). L'empreinte écologique : un indicateur de... quoi ? Institut pour un Développement Durable. P. 2-3.

¹⁷JADOUL. E. (2015). Les indicateurs complémentaires / alternatifs au PIB. Centre D'Éducation Populaire André GENOT (CEPAG). P. 6.

¹⁸DIALGA. I. (2016). L'Indice du Développement Humain ou l'indice monétaire de développement ? Evidences par l'Analyse en Composantes Principales. Workingpaper. HAL. P. 2.

¹⁹PNUD. (2016). Rapport sur le développement humain : le développement pour tous. P.3.

²⁰DIALGA. I. (2016). Op. Cit. P. 3-5.

²¹ Pour plus de détails voir le lien suivant :
file:///C:/Users/User/Desktop/Colloques/L%E2%80%99Indice%20du%20D%C3%A9veloppement%20Humain%20ou%20l%E2%80%99indice.pdf

²² Op. Cit. P. 3-4.

²³PNUD. (Mise à jour statistique 2018). Indices et indicateurs du développement humain. P. 2.

²⁴Ibid.

²⁵MARIN. T. (2009-2010). Du PIB à l'indice de progrès véritable : de nouveaux indicateurs pour une économie assimilant les limites de la planète. Rapport et mémoire de stage. Université de NANTES. Institut d'économie et de management de NANTES-IAE. P. 22.

²⁶PNUD. (2010). La vraie richesse des nations : les chemins du développement humain. Edition du 20^e anniversaire du RDH. P. 8.

²⁷AUDIAR. (Décembre 2016). Op. Cit. P. 80.

²⁸PNUD. (Mise à jour statistique 2018). Op. Cit. P. 4.

²⁹Rapport sur le développement humain. (2010). Op. Cit. P.8.

³⁰Op. Cit. P. 6.

³¹Op. Cit.

³²PNUD. (Mise à jour statistique 2018). Op. Cit. P. 7.

³³AUDIAR. (Décembre 2016). Op. Cit.

³⁴PNUD. (2018). Rapport sur le développement humain.

³⁵PNUD. (2016). Op. Cit. P. 26.

³⁶SHARPE. A. (Janvier 2003). Débat sur l'Indice du bien-être économique. Travail et Emploi n° 93. P. 76. Disponible sur le site : https://travail-emploi.gouv.fr/publications/Revue_Travail-et-Emploi/pdf/93_1941.pdf consulté en : février 2019.

³⁷JANY-CATRICE. F., KAMPELMANN. S. (2007). L'indicateur de bien-être économique : une application à la France. Revue française d'économie. Volume 22. N°1. P.115-116.

³⁸AUDIAR (2016). Op. Cit. P. 92- 93.

³⁹Op. Cit. P. 140.

⁴⁰MARIN. T. (2009-2010). Op. Cit. P.35-43.

-
- ⁴¹ OCDE. (2012). Comment va la vie ? 2011 : Mesurer le bien-être et le progrès. Editions OCDE. Paris. P. 2.
- ⁴² OCDE. (2013). Comment va la vie ? Mesurer le bien-être. Editions OCDE. Paris P. 4.
- ⁴³ OCDE. (2016). Comment va la vie ? 2015 : Mesurer le bien-être. Editions OCDE. Paris. P. 28.
- ⁴⁴ OCDE. (2018). Comment va la vie ? 2017 : Mesurer le bien-être. Editions OCDE. Paris. P. 31-34.
- ⁴⁵ JABLONSKY. J. (2013). Re-calculation of Happy Planet Index using dea models. Multiple Criteria Decision Making. Vol.8. P. 57.
- ⁴⁶ Happy Planet Index. (2016). Happy Planet Index: Methods Paper. P.2.
- ⁴⁷ The Happy Planet Index report. (2012). A global index of sustainable well-being. P. 3.
- ⁴⁸ <http://ses.ens-lyon.fr/articles/happy-planet-index-47862>
- ⁴⁹ The Happy Planet Index. (2016). A global Index of sustainable well-being. P. 2-4.
- ⁵⁰ BOUDIS. M., HOMBIAT. A. (décembre 2013). Outils pour la visualisation d'indicateur du bien-être. Analyse comparative. Construction et représentations du bien-être (CRBE). Grenoble. P. 5.